

Ingrid Knott
CEO von Elektro-Material AG
Vorstandsmitglied von Electrosuisse

PV-Strom gezielt nutzen

Ab dem 1. Januar 2027 ändern die Tarife für die Stromrücklieferung. Die neuen Tarife haben Einfluss auf Unternehmen mit einer Solaranlage mit einer installierten Leistung von mehr als 150 kW. Für Industrie- und Gewerbebetriebe ist dies ein Anlass, Solaranlagen auf Industriedächern neu zu bewerten – besonders diejenigen ohne Speicher.

Die Nachrüstung eines Commercial&Industrial-Batteriespeichers (BESS) erhöht den Eigenverbrauch und senkt den Netzbezug. Überschüssige Solarenergie steht später für Produktion, Gebäudetechnik oder Ladeinfrastruktur bereit. Lastspitzen lassen sich reduzieren. Das verbessert die Planbarkeit der Energiekosten und wertet das bereits getätigte Investment auf.

Zusätzliche Perspektiven ergeben sich durch lokale Elektrizitätsgemeinschaften (LEG) und virtuelle Zusammenschlüsse zum Eigenverbrauch (vZEV). Sie können den Austausch lokal erzeugter Energie über mehrere Verbrauchsstellen unterstützen. Der Speicher wird damit zum Element eines lokalen Energiesystems. Klare Messkonzepte und Verantwortlichkeiten sind dabei zentral.

C&I-Batteriespeicher sind eine Ergänzung für eine gut ausgelegte PV-Anlage. Ihr Nutzen steigt, wenn technische Auslegung, Energiemanagementsystem und lokale Versorgungsmodelle ganzheitlich betrachtet werden. Wer seine Anlagen analysiert, kann jetzt die Tarifentwicklung ab 2027 gestalten und die Versorgungssicherheit stärken!

Mieux valoriser sa production PV

Dès le 1er janvier 2027, les tarifs de rétribution de l'électricité réinjectée dans le réseau changeront pour les entreprises disposant d'une installation photovoltaïque d'une puissance installée supérieure à 150 kW. Pour les sites industriels et commerciaux, c'est l'occasion de réévaluer leurs installations PV, en particulier celles qui ne sont pas équipées de système de stockage d'énergie.

L'ajout d'un système de stockage par batteries de type commercial et industriel (C&I BESS) permet d'augmenter l'autoconsommation et de réduire les prélèvements sur le réseau. L'énergie solaire excédentaire peut être utilisée ultérieurement pour la production, les installations techniques des bâtiments ou l'infrastructure de recharge, et les pics de charge peuvent être atténués. Cela améliore la prévisibilité des coûts énergétiques et valorise les investissements déjà réalisés.

Les communautés électriques locales (CEL) et les regroupements virtuels dans le cadre de la consommation propre (RCPv) offrent de nouvelles perspectives en facilitant l'échange d'énergie produite localement entre plusieurs points de consommation. Le système de stockage devient ainsi un élément d'un système énergétique local. Disposer de concepts clairs en matière de mesures et de responsabilités est toutefois essentiel.

Les C&I BESS complètent une installation PV bien conçue. Leur utilité croît lorsque le dimensionnement technique, le système de gestion de l'énergie et les modèles d'approvisionnement locaux sont considérés de manière globale. En analysant ses installations dès à présent, il est possible d'anticiper l'évolution tarifaire de 2027 et de renforcer la sécurité d'approvisionnement !